

(Affichage à l'interne et à l'externe)

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
(en remplacement d'un congé de maternité)**

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction des services du développement et de l'innovation pédagogiques, l'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants du Collège de Montréal et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'accompagnement de l'intégration technologique, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif relatif à l'intégration technologique et des projets particuliers du Service à la Vie Étudiante; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs du Collège de Montréal.

Elle ou il collabore à l'élaboration de programmes d'études intégrant les technologies à l'apprentissage et à la mise en place de programmes de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages intégrant les technologies; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation selon l'intention pédagogique de chaque enseignant.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux en collaboration avec le service informatique.

Qualifications requises : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

Expérience de conseiller pédagogique serait un atout.

Entrée en fonction : Le lundi 7 août 2017

Rémunération : Selon le taux horaire prévu à la convention collective.

Heures de travail : 35 heures par semaine, à raison de 7 heures par jour, 5 jours par semaine, 260 jours par année, selon le calendrier scolaire.

Durée de l'affichage : Du jeudi 11 mai 2017 au jeudi 18 mai 2017

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse suivante :

Madame Patricia Steben
Directrice générale
Collège de Montréal
1931, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3
Courriel : stebenp@college-montreal.qc.ca